

Édition de Verdier (Caroline), Häseler (Jens), Plavinskaia (Nadezda), Poussou (Jean-Pierre), Stewart (Philip), Volpilhac-Auger (Catherine), « Principes de cette édition », Œuvres complètes, 20, Correspondance, III, Montesquieu, p. XIX-XXI

DOI: <u>10.15122/isbn.978-2-406-09934-5.p.0019</u>

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2021. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES DE CETTE ÉDITION

Nous rappelons ici les principes généraux de l'édition des Œuvres complètes de Montesquieu, tels qu'ils trouvent ici leur application.

Les directives spécifiques de la correspondance édictées dans le tome 18 ont été abandonnées, comme cela a été exposé en tête du tome 19. La présentation des textes est désormais conforme à celle des volumes parus après 2007. Avant cette date¹, étaient données en « variantes » les ratures et corrections du manuscrit, la version définitive apparaissant seule dans le corps du texte. Depuis la publication en 2008 des deux tomes de *De l'esprit des loix (manuscrits)*, la transcription est linéarisée pour rendre compte des étapes successives de la rédaction, et toutes les corrections, additions, etc., apparaissent au fil du texte.

Conformément à ces directives générales, nous observons une fidélité raisonnée au manuscrit; celle-ci inclut le respect de l'orthographe du scripteur, même dans ses aberrations ou ses erreurs : tout écart important par rapport à la forme normalisée est signalé en note : « Lire xxxxxx » ; les ajouts nécessaires à la compréhension, réduits au plus strict minimum, figurent entre crochets droits [xxxxxx]². Mais nous ne signalons pas l'emplacement des mots sur la page³ : notre édition n'est pas diplomatique⁴. Ne sont rétablis que les usages qui sont apparus indispensables à la lecture (comme celui de l'apostrophe), afin de respecter moins l'apparence du manuscrit et les habitudes du scripteur que ses intentions :

- les mots liés (« parceque ») sont séparés, mais les éléments disjoints d'un mot
 (« lors que », « par ce que ») ne sont pas rapprochés;
- I. C'est le cas pour le *Spicilège*, les *Œuvres et écrits divers* I et II, la *Collectio juris* et le premier volume de la *Correspondance*.
- 2. Nous avons par exemple restitué une ou plusieurs lettres manquantes dans tous les cas où le lecteur pouvait croire à une inattention de notre part (par exemple pour un accord ou tout problème grammatical portant sur l'omission d'une ou deux lettres), et quand la compréhension pouvait faire problème, mais non pour aligner l'orthographe sur des formes normalisées (ainsi *longeur*, *vigeur*, *naviger* restent tels quels; *qun* apparaît sous la forme q[u]'un). Nous l'avons fait également en cas d'altération du papier; la raison en est alors signalée.
- 3. Certes, l'écart entre les lignes et surtout l'espace vide en tête et en fin de lettre font parfois sens, puisqu'ils sont proportionnels au respect que le scripteur veut marquer au destinataire; mais dans la présente correspondance, le cas est rarissime, et une note permet de le signaler amplement; d'autres marques de respect (qualité de l'écriture, du papier, etc.) font sens au même titre et ne peuvent être rendues par la transcription.
- 4. De ce fait, il n'aurait été d'aucun sens de garder les guillemets au long, qui sont remplacés par des guillemets ouvrants et fermants.

PRINCIPES DE CETTE ÉDITION

- les lettres u et v, i et j sont distinguées selon l'usage moderne; cette clause nous a semblé d'autant plus indispensable que la graphie j au lieu de i paraît souvent induite par la place de la lettre dans le mot, et non par une réelle volonté du scripteur;
- l'emploi des majuscules est rendu conforme à l'usage moderne : pas de majuscules aux noms communs (sauf cas exceptionnels, dûment signalés) ; ajout systématique de la majuscule aux noms propres (ainsi qu'aux adjectifs substantivés désignant les nations⁵) et en début de phrase ;
- la ponctuation, et surtout l'absence de ponctuation sont respectées (les ambiguïtés sont éventuellement signalées);
- les mots ajoutés par l'éditeur le sont entre crochets droits; quand il s'agit d'un commentaire de l'éditeur, il est en italiques (exemple : [un mot biffé non déchiffré]);
- certaines consonnes sont surmontées d'une barre horizontale, signe d'une abréviation, notamment du redoublement d'une consonne; nous avons développé silencieusement cette abréviation, considérant qu'elle était usuelle en son temps, alors qu'en la reproduisant, nous aurions introduit une gêne pour la lecture;
- les points après les chiffres, usuels au XVIII^e siècle, sont conservés. En revanche, on supprime les points qui se trouvent sous les exposants (ou un peu à droite, ou un peu à gauche) : ils n'ont pas de sens en eux-mêmes, car ils servent seulement à « confirmer » la mise en exposant d'une lettre, ce qui risquerait d'échapper au lecteur du manuscrit, mais certainement pas au lecteur d'un imprimé⁶;
 - les mots biffés apparaissent biffés : xxxxxxx;
- les ajouts, quelle que soit leur position par rapport à la ligne, sont encadrés par deux barres : |xxxxxx|; quand l'ajout est long ou contient d'autres ajouts, il apparaît encadré par une flèche verticale et le signe +: |xxx|xx|xx+ (dans la correspondance, ce cas est rarissime).

Comme pour tout volume des Œuvres complètes, nous indiquons entre crochets le passage d'une page à une autre : $[f. \ iv]...$; nous n'indiquons pas les feuillets vierges : ce sont ceux qui n'apparaissent pas.

Depuis le tome 19, dans l'en-tête de chaque lettre nous retenons seulement le premier prénom (ou le prénom d'usage) et le nom, sauf quand le personnage est connu par un titre ou un nom d'usage qui dispense de rappeler le prénom (M^{me} de Tencin, le président Barbot, le père Castel, Sarrau de Boynet, Maupertuis). Nous

- 5. Cela afin de remédier aux disparités des énumérations, par exemple.
- 6. Contrairement à ce qui s'observe dans les premiers volumes publiés dans les présentes *Œuvres complètes*, nous n'avons pas rétabli le trait d'union quand il manquait : ce raffinement typographique peu en usage dans les manuscrits (et parfois complètement absent chez certains scripteurs) est à peu près inutile à la compréhension.

Principes de cette édition

considérons également que, malgré une tendance générale de leurs correspondants à ajouter une particule par manière de politesse, mieux vaut restituer aux abbés Guasco et Venuti la forme originelle de leur nom.

Dans l'annotation, nous prenons comme point de repère chronologique la date de la lettre, employant le passé, le présent et le futur par rapport à celle-ci. Les personnages qui ont déjà fait l'objet d'une note dans un volume antérieur sont sommairement présentés, et renvoi est fait à ladite note; quand un personnage apparaît à plusieurs reprises dans ce volume, nous ne le signalons pas, l'index permettant aisément d'y suppléer.

Enfin, sauf indication contraire, les traductions sont nôtres.